

# Petit Déjeuner 1 er Juillet 2022 Tout sur les formations Fiafables (éligibilité des actions)

L'EQUIPE

Laurence ANEWY
Conseillère formation
entreprises

Victorine BOUCAUT Conseillère formation entreprises

Lucie DELPY Conseillère formation entreprises

> Laurena TOUYADA Conseillère formation Entreprises

Séverine Zimmer
Directrice

Jill SERVE Conseillère formation Cheffe de projet

Stéphanie CANO Conseillère formation Cheffe de projet

Virginie LECLERC ROQUES

Conseillère formation
Cheffe de projet

Séverine Ragoucy Conseillère formation Coordinatrice de projet

Pôle Entreprises
Financements / Accompagnements

**Pôle Projet Programmation FIAF** 



Association loi 1901 gérée par les partenaires sociaux

Promouvoir le développement des compétences des salariés du privé en Nouvelle-Calédonie



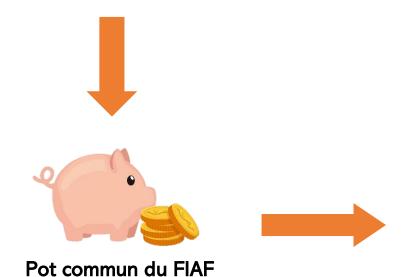
### Le fonctionnement de votre fonds



Employeurs du secteur privé de la NC

Dès le 1<sup>er</sup> salarié →

Cotisation patronale de 0,2% de la masse salariale plafonnée à la T1 du RUAMM (CAFAT)



Financement du plan de formation



600 000 F / entreprise



Accompagnement à la définition des besoins en formation/structure du process formation



Programmation du FIAF



Relance



### Financement des plans de formation

#### DEMANDE DE FINANCEMENT

- Financement du coût de la formation
- Remboursement des frais annexes:
  - Salaire durant le temps de formation (salaire brut chargé)
  - Restauration
    (En NC: 2 500F /Hors NC: 4500F)
  - Hébergement
    (En NC : 9 500F /Hors NC : 16 000F)
  - Déplacements





- La subrogation de paiement Demande de financement déposée 15 jours avant la date de démarrage de l'action
- Le financement simple Dossier déposé maximum 15 jours ouvrés après le démarrage de l'action

### Financement des plans de formation

#### Créer son compte EDA

#### Pour créer mon compte:

- Remplir le formulaire en ligne
- Charte employeur paraphée et signée
- Copie du RIB de l'entreprise

Saisir ses demandes de financement Suivre l'état d'avancée de vos dossiers Suivre la dépense de votre enveloppe Historique de vos demandes de financement







# Eligible ou PAS

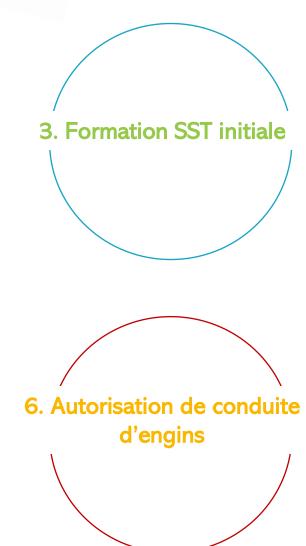
ou sous-conditions\*



2. Formation Gestes et postures



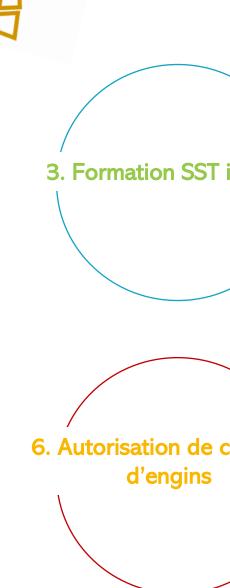
5. Formation d'information ou de sensibilisation



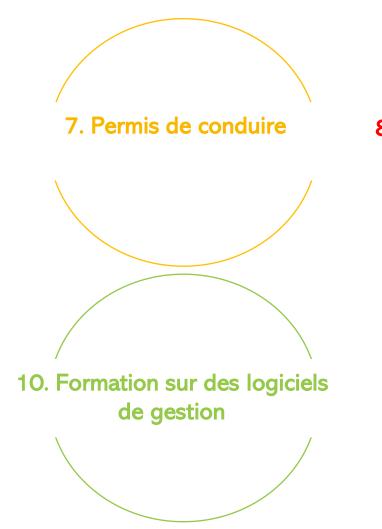
4. Formation dispensée par un OF métro

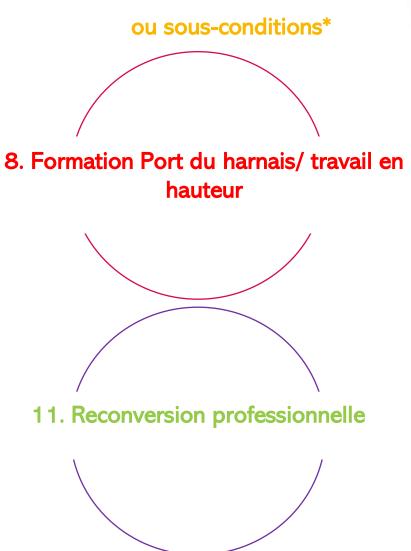
1. Formation PSC 1 (premier

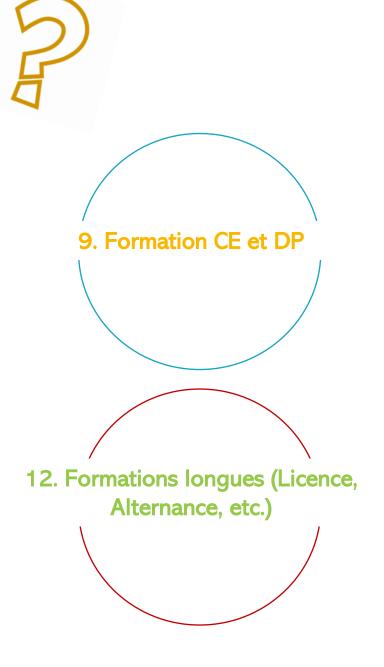
secours)



# Eligible ou PAS







<sup>\*</sup> Retrouvez toutes les conditions d'éligibilité sur notre site internet : <u>fiaf.nc</u> onglet Employeurs/prestations éligibles



# C'est quoi pour vous une formation FIAFABLE



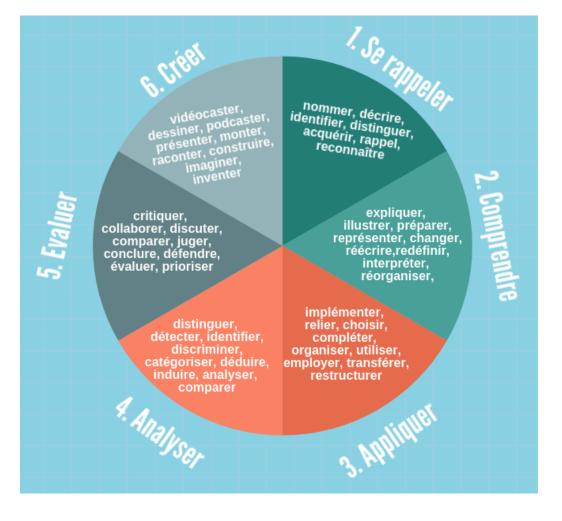


Qu'est-ce qu'une compétence professionnelle?

Capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable

#### **TAXONOMIE DE BLOOM**

#### Outil d'aide à la définition de la montée en compétence



Si le programme de la formation utilise uniquement des verbes du point n°1 et 2, il n'y a pas montée en compétences, ainsi la formation est probablement non éligible au FIAF.



### Les critères d'éligibilité FIAF

#### La convention, Devis ou Bulletin d'inscription de formation précisant:

- ✓ Le numéro d'enregistrement de l'organisme de formation
- ✓ Date et durée de la formation
- ✓ Programme détaillé
- ✓ Formateur(trice) et n° d'agrément DFPC + domaine compétence
- √ Liste stagiaire (lien poste/formation)
- √ Objectifs de montée en compétences
- √ Modalités d'évaluation des acquis
- √ Formation a lieu sur du temps de travail rémunéré







Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site internet : www.fiaf.nc